



Webconférence Cap Rural – 26/03

**Retour sur l'expérimentation d'un incubateur de territoire
sur l'Ouest lyonnais (Ronalpha, COR, CCPA)**

CONTEXTE : L'ENTREPRENEURIAT, NOUVELLE AMBITION DU DERNIER MANDAT

- 1ère étape : Une étude conduite sur l'accompagnement des entrepreneurs du territoire (2015, Argo&Siloé)

Les enjeux sous-jacents identifiés (mis à jour en 2018)

- ✓ **Rendre visible / lisible l'offre territoriale de soutien aux entrepreneurs :**
 - Valoriser les initiatives existantes : le positionnement de chaque acteur dans un parcours global
 - Faciliter la coordination des actions : une meilleure compréhension pour fluidifier l'orientation des entrepreneurs

 - ✓ **Comblers les manques majeurs dans le parcours et saisir les opportunités :**
 - Le parcours entrepreneurial : des étapes clés, des publics cibles
 - **L'émergence d'actions entrepreneuriales structurantes à l'échelle d'intercommunalités voisines (COR notamment) : une opportunité pour mutualiser des actions**
- 2ème étape : une stratégie renforcée en 2019 – 2020 autour de nouvelles orientations
- ✓ Animer et coordonner l'offre territoriale de soutien à l'entrepreneuriat
 - ✓ Faciliter l'accès à l'information, communiquer et mettre en réseau
 - ✓ **Proposer de nouveaux services d'accompagnement des porteurs de projet et entrepreneurs**

RONALPIA : UN NOUVEAU PROGRAMME QUI S'INSCRIT DANS UNE POLITIQUE GLOBALE

- **Ronalpia** : lauréat AAP régional « Initiatives en faveur de l'entrepreneuriat dans les territoires fragiles » → financement Région AURA + AFE (ex BPI France)
 - En quête de territoires pour expérimenter cette action

- **Dans l'Ouest Lyonnais** :
 - Un contexte favorable / une opportunité à saisir :
 - ✓ Un tissu économique dynamique et varié
 - ✓ Des intercommunalités qui mènent des actions pour soutenir l'entrepreneuriat (COR, CCPA)
 - Mais des interrogations :
 - ✓ Public cible : existe-t-il un vivier de porteurs de projet / entrepreneurs sociaux sur le territoire ? (pas de visibilité)
 - ✓ Soutien politique et financier : les élus valideront-ils le programme au regard du coût par projet ? (environ 4 500€ / projet financé par la collectivité)

Prises de contact en 2018 – différentes phases de co-construction pour arriver à un programme d'« incubateur de territoire » :

- ✓ **Ajustements des modalités d'accompagnement (accompagnement collectif et individuel)**
- ✓ **Mise en lien avec les partenaires ressources et les forces vives locales**
- ✓ **Présentation du programme auprès du VP Développement Economique pour valider la cohérence du programme dans la stratégie**
- ✓ **Ajustements des modalités financières**

BILAN DE CETTE PREMIERE EDITION... ET PERSPECTIVES

➤ Un bilan 2019 positif:

- ✓ Un territoire propice à faire émerger des projets à vocation sociale / environnementale : près de 20 dossiers déposés pour seulement 4 projets à accompagner
- ✓ Des projets sélectionnés répondant à des fragilités diverses
- ✓ Une belle mobilisation de partenaires de la CCPA et d'entrepreneurs du territoire favorisant l'ancrage local des projets
- ✓ Un taux de satisfaction pleinement satisfaisant sur la pertinence du programme et les modalités d'accompagnement (temps individuel et collectif)

Un renouvellement du programme décidé pour 2020

✓ Un territoire qui s'agrandit : une nouvelle collectivité rejoint la dynamique (CCMDL) :

- Un collectif plus important (6 contre 4 projets accompagnés)
- Une mutualisation des postes de dépenses espérée

✓ Des enjeux supplémentaires :

- Animer le territoire en mobilisant encore plus de parties prenantes à l'action
- Pérenniser l'action en mobilisant progressivement moins de financements publics et plus de financements privés (si possible en mobilisant des entreprises locales).